



MAIRIE D'EMERCHICOURT

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des Jeunes du mercredi 10 décembre 2008

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le mercredi 10 décembre 2008 à 14 heures, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel LOUBERT, Maire, et en présence de membres du Conseil Municipal adultes.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents à cette réunion : SUM Coline, DAMS Cyrielle, DAUPHIN Mégane, DEMAILLY Pauline, FERREZ Jade, FERREZ Zoé, GIORGETTI Sara, HERBIN Mélody, MAGNIER Justine, MAGNIER Lucie, MENDELSKI Pascaline, MENDELSKI Gwénaëlle, SILVAIN Tiffany.

Excusée : MARONNIER Anne

Absent : MILLET Aurélien

1. Accueil

M. le Maire donne la parole à Melle Coline SUM, qui accueille les membres du CMJE en les remerciant de l'avoir élue Maire des Jeunes le 5 novembre 2008. Elle remercie également Monsieur le Maire d'avoir fait confiance aux jeunes de la commune en créant ce Conseil Municipal des Jeunes.

Pascaline MENDELSKI est proposée secrétaire de séance par M. Le Maire et Coline SUM, Maire des Jeunes.

Adopté à l'unanimité.

Afin d'assurer au mieux leur fonction, M. le Maire offre un porte-document muni d'un bloc de papier et d'un stylo à l'ensemble des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

2. Objectifs et projets du mandat

M. le Maire donne tour à tour la parole aux jeunes afin qu'ils proposent et présentent leurs objectifs, actions et projets qu'ils souhaiteraient mettre en place au cours de leur mandat.

Les propositions sont nombreuses :

- Réalisation d'un parc de jeux pour les enfants.
- Organisation de sorties pendant les vacances (parc d'attraction, visites, ...).
- Création de jeux dans la cour d'école pour la récréation.
- Création d'une salle de cinéma.

- Actions pour la sécurité routière notamment la vitesse des véhicules.
- Organisation de tournois sportifs au plateau sportif avec inscription en mairie pour la constitution des équipes. Un projet sera présenté par Mélody HERBIN.
- Création d'un club de danse moderne.
- Création d'activités culturelles (peinture, sculpture, ...).
- Réalisation d'un skate-park.
- Actions sur l'environnement (nettoyage de la nature, ...).

Après avoir écouté l'ensemble des jeunes, M. le Maire leur explique le fonctionnement d'un budget communal puis termine sur la nécessité de définir des priorités et de la possibilité de proposer d'autres idées au cours de leur mandat.

3. Les actions prioritaires

Après avoir énoncé et débattu sur les différents objectifs et projets, les jeunes élus ont désigné certaines actions qui leur semblent prioritaires.

Sont désignées comme prioritaires les projets suivants :

- Actions pour la sécurité routière notamment la vitesse des véhicules.
- Réalisation d'un parc de jeux pour les enfants.
- Création d'un club de danse moderne.
- Organisation de sorties pendant les vacances (parc d'attraction, visites, ...)
- Actions sur l'environnement (nettoyage de la nature, ...).

Il leur a ensuite été demandé de décider du projet à mettre en œuvre dans un premier temps. Sans aucune hésitation, les jeunes élus donnent priorité aux actions pour la sécurité routière à l'unanimité.

4. Les jeunes élus et la sécurité routière.

La première remarque des jeunes est la vitesse des voitures dans les rues Canonne, Picasso, du 8 mai et d'Azincourt.

L'assemblée propose davantage de signalisation concernant la vitesse et la pose de panneaux signalant la présence d'enfants aux abords de l'école.

Les membres du Conseil des Jeunes vont étudier ce projet et soumettront leurs idées lors de la prochaine réunion.

Après avoir pris acte des réflexions et remarques des jeunes élus, M. le Maire demande à chacun d'entre eux s'ils ont des questions éventuelles puis les remercie de leur présence, leur implication et pour leurs idées.

La séance est levée à 15h30.